

02 avr 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 2 avril 2004](#)

Groupe de travail intergouvernemental de développement durable

Le Conseil des Ministres a donné mandat à Mme Freya Van den Bossche, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Consommation et du Développement durable pour créer un groupe de travail intergouvernemental, destiné à favoriser le développement d'une stratégie nationale de développement durable.

Le Conseil des Ministres a donné mandat à Mme Freya Van den Bossche, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Consommation et du Développement durable pour créer un groupe de travail intergouvernemental, destiné à favoriser le développement d'une stratégie nationale de développement durable.

L'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable déterminerait les points de départ et les options politiques de la Belgique en la matière, ainsi que sa position dans la communauté internationale. Le groupe de travail comprend des représentants des gouvernements régionaux. Il sera présidé par la Ministre du Développement durable. Un rapport intermédiaire doit être soumis au dernier conseil des Ministres de novembre 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe